

3 juin 2011

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,  
Président de la 65<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale,  
à l'occasion de la réunion plénière informelle sur les priorités de la  
Présidence française du G20 sur le volet emploi-travail**

Monsieur le Ministre,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Notre réunion d'aujourd'hui s'inscrit dans le contexte du renforcement des liens entre les Nations Unies et le G20. Je suis heureux qu'un dialogue constructif s'établisse entre l'Assemblée générale et le G20. Ceci contribue à façonner un système de gouvernance globale plus représentatif et plus efficace.

Nous avons eu, l'année passée, l'occasion de deux échanges de vues, avant et après le Sommet de Séoul, avec la Présidence coréenne du G20 et le Secrétaire-Général.

M. Jean-Daniel Levitte, Sherpa pour le G20 du Président Sarkozy, était également présent à New York le 16 novembre lors de la réunion post-Séoul. Il nous assurait de la volonté de la Présidence française de participer à la construction de ponts entre l'ONU et le G20. Je suis heureux de voir qu'effectivement cette volonté se concrétise et que l'interaction continue. Le sommet du G20 se tiendra à Cannes en novembre, ce qui nous donne le temps d'un dialogue substantiel.

La Présidence française a des objectifs ambitieux pour le G20, puisqu'il s'agit non seulement de faire le suivi des décisions prises jusqu'ici, mais aussi d'ouvrir de nouveaux chantiers. Nous avons eu la chance, peu de temps après l'annonce des priorités françaises pour le G20 par le Président Sarkozy, de recevoir à New York M. Bruno Le Maire, Ministre français de l'Agriculture. Ceci nous a donné l'occasion d'un échange sur ces priorités, en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la volatilité des prix agricoles.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'accueillir M. Xavier Bertrand, Ministre français du Travail et de l'Emploi pour parler des priorités sociales de la Présidence française. Notre réunion se tient quelques dix jours à peine après la Conférence de haut niveau de Paris consacrée au renforcement de la dimension sociale de la mondialisation. Nous aurons donc la chance d'avoir des informations de première main sur les pistes qui y ont été identifiées par les participants et de les commenter. La Ministérielle Emploi du G20 aura lieu à la fin septembre. Nos conseils et suggestions d'aujourd'hui vont donc y trouver leur place.

Monsieur le Ministre, je vous remercie d'avoir accepté cette invitation. Permettez-moi, avant de vous donner la parole, de partager quelques réflexions avec vous.

Je souhaite saluer, d'entrée, l'initiative de la Présidence française de s'appuyer sur la déclaration du Sommet du G20 de Séoul et de faire de la dimension sociale de la mondialisation l'une de ses priorités. Le développement durable, qui doit être notre motivation, se compose de trois piliers : l'économique, l'environnemental et le social. Hier, nous avons eu un débat thématique informel sur l'économie verte et sa contribution à un développement qui soit durable, grâce à des modes de production et de consommation plus respectueux des ressources naturelles. Il me semble particulièrement pertinent aujourd'hui d'approfondir le volet social. La crise économique et financière a eu des effets sévères sur le marché du travail.

Dans de nombreux pays, la reprise est encore fragile et elle ne crée pas suffisamment d'emplois pour résorber le chômage et donner un emploi aux jeunes qui finissent leur formation. Les inégalités se creusent et la précarité augmente. Cette situation ne peut durer. Il faut que tous puissent profiter de la mondialisation.

La Présidence française a identifié quatre objectifs essentiels, qui se complètent et se renforcent mutuellement, pour donner une nouvelle dimension sociale à la mondialisation :

le renforcement de la protection sociale,  
l'amélioration des politiques structurelles de l'emploi,  
la promotion des droits sociaux et du travail,  
et l'amélioration de la cohérence des politiques économiques et sociales au niveau mondial.  
Je l'ai dit, ces objectifs forment un tout. La protection sociale a un important rôle de stabilisateur automatique en temps de crise. Elle permet de maintenir la dépense des ménages et de préserver la dignité des femmes et des hommes frappés par l'adversité. Il faut encourager les gouvernements à mettre sur pied un socle de protection sociale, adapté à la réalité de chaque pays, et qui accompagne les changements structurels. Un point qui me paraît essentiel est de ne pas décourager l'activité, de ne pas favoriser l'économie informelle, où la protection est inexistante. Il faut trouver une bonne articulation entre protection sociale et flexibilité du marché du travail. Les mesures actives du marché du travail, qui encouragent la formation continue, la reconversion et la recherche d'emplois, sont un instrument important.

Le marché du travail doit être inclusif. L'expérience de nombreux pays le montre : c'est en étant flexible, en facilitant l'adéquation entre ceux qui cherchent du travail et ceux qui en offrent que le marché joue son rôle. Des règles rigides protègent ceux qui sont en place, mais souvent au détriment de ceux qui veulent entrer sur le marché et les contraignent au chômage ou au travail informel.

Il ne suffit pas de créer des emplois, encore faut-il qu'ils soient décents. A cet égard, nous disposons, avec les Conventions de l'OIT sur les droits fondamentaux du travail, d'un ensemble de normes importantes. Il faut que ces normes soient ratifiées et mises en œuvre.

Finalement, l'effort de la Présidence française pour renforcer la cohérence des politiques économiques et sociales et la cohérence de l'action des organisations internationales est à

souligner. Nous avons besoin d'un système de gouvernance, qui soit efficace et représentatif, où s'articulent trois pôles : la légitimité, le leadership et l'expertise. Le tout doit être cohérent. En particulier, il faut assurer la cohérence de l'action au niveau de l'expertise, en évitant les conflits de compétence entre agences spécialisées et en évitant les doublons dans les mandats. Les efforts dans le domaine du travail et de l'emploi, avec notamment la signature récente d'un accord de coopération entre l'OIT et l'OCDE, vont dans la bonne direction. Il faut les intensifier.

Monsieur le Ministre,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Bien des questions sur le système de la gouvernance globale sont encore ouvertes : il est clair que légitimité, leadership et expertise sont nécessaires. La distribution de ces compétences entre les divers acteurs de la gouvernance globale et leur interaction restent encore dans une large mesure à déterminer. Nous aurons l'occasion de les approfondir lors du débat thématique sur la gouvernance globale qui aura lieu à l'Assemblée générale le 28 juin. Pour l'heure, je me réjouis d'entendre vos commentaires sur les priorités sociales proposées par le G20.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur le Ministre, je vous donne maintenant la parole.